

Ces nominations ont été faites après consultation du chef de l'Opposition officielle et de celui du Nouveau parti démocratique, conformément à la Loi constituant l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales (projet de loi C-32). Cet organisme a été établi officiellement le 15 août 1984, à la suite d'un consensus entre tous les partis détenant des sièges au Parlement.